

**COMPTE RENDU
CONSEIL D'ÉCOLE N°1
Lundi 13 NOVEMBRE 2023
18h30**

Présents :

RPE :

CAPE 91

BATISTA Joana, BLANQUART Magalie, CHAGNE-FERCOQ Marion, DEBARGUE Charlotte, MANGIN Anne, PAROUTY Rémi, PEDRE Justine, VIOLEAU Emeline

Les Indépendants

AHMED BACHA Adda Redouane, HARD Aurélie, MORENO Antonio, SOURISSEAU FINCKE Alexandra, TRABELSI Kods

Enseignants : BAUDIN Pascale, BERARD Marie, CAUCHI Marine, CHAUVET Stéphanie, CINTRACT Déborah, COSPAR Coralie, DENDRAEL Justine, DUBLANCHE Pauline, GAUTHRON Stéphane, KELLAL Marianne, LE DUC Sarah, MAMOU Hayet, TERNOIS Estelle, VARGAS Céline,

Directeur : HULIN Bruno

RASED : GALTIER Isabelle (enseignante spécialisée), HAY Célia (psychologue scolaire)

Municipalité : Mme VICTORIEN (élue)

Absents : excusées Mme DIVARET (IEN), LORIAUX Claire (enseignante)

1) Bilan de rentrée, présentation de l'équipe enseignante

◆ *Présentation des nouveaux enseignants et des parents d'élèves élus.*

Tour de table et présentation des parents élus.

Nouveaux enseignants pour cette année scolaire :

en maternelle, Madame COSPAR en GS

en élémentaire, Mme CAUCHI en CE1, Mme MAMOU en CE2, Mme DENDRAËL en CM1

◆ *Structure des écoles maternelle et élémentaire*

L'école maternelle Roux comporte 4 classes pour 89 élèves, répartis ainsi :

1 classe de PS à 20

1 classe de PS/MS à 22 (12 PS et 10 MS)

1 classe de MS/GS à 23 (8 MS et 15 GS)

1 classe de GS à 24

La structure actuelle de l'école élémentaire comporte 11 classes pour 275 élèves :

2 CP à 20 et 23

1 CP/CE1 à 21 (12 CP et 9 CE1)

2 CE1 à 25 et 26

2 CE2 à 24 et 22

2 CM1 à 28 et 28

2 CM2 à 29 et 30

◆ *Bilan de la rentrée (Réunion de rentrée, temps de récréation, organisation en cas d'absence,*

occupation des locaux)

Les réunions de rentrée se sont tenues le 12 septembre pour la maternelle et le 18 septembre pour l'élémentaire. Les enseignants remontent une baisse de fréquentation des parents lors de ces temps de rencontre. Ils soulignent que certaines familles se sont excusées, et ont pu reprendre rendez-vous à d'autres moments. Mais cela ne représente pas la majorité.

Question RPE les Indépendants : Il serait utile aux parents de pouvoir disposer des documents projetés dans les classes, lorsque c'est le cas. Ces documents pourraient être envoyés après les réunions.

Deux temps de récréation sont prévus chaque jour, à 10h et à 15h:

- en maternelle pour une durée de 30 minutes.

- en élémentaire pour une durée de 20 minutes. Les élèves sont répartis entre la cour du bas (cycle 2) et la cour du haut (cycle3). Un planning tournant permet à deux classes par récréation de profiter du city-stade, avec du matériel à disposition (cerceaux, cordes à sauter, plots, ...).

L'équipe pédagogique a choisi de maintenir l'interdiction des jeux de ballons avec le pied durant les récréations.

En cas d'absence d'un enseignant et d'impossibilité de remplacement, des répartitions sont préparées afin que les élèves puissent être accueillis dans d'autres classes.

Les salles de classes ont été réorganisées du côté de l'aile Tenon, afin d'éviter les classes isolées et de rendre plus simple une utilisation annexe des salles vides. Les enseignants occupent désormais l'ensemble du couloir du premier étage.

Une salle de sciences a été aménagée au rez-de-chaussée, afin d'accueillir le club sciences organisé et financé par la municipalité. La salle dispose de paillasses, de lavabos et de prises (électrique, usb) sur plusieurs postes de travail.

La salle de musique est désormais au deuxième étage, elle est utilisée pour les interventions sur temps scolaire et celles de la maîtrise.

Question RPE Cape 91 (maternelle) : Pour la rentrée prochaine, proposition de faire visiter la cantine et le périscolaire aux parents lors de la réunion de rentrée ou à minima montrer des photos de la cantine et du périscolaire.

Réponse équipe éducative : Il est compliqué de pouvoir faire circuler des personnes extérieures dans les locaux de restauration, pour des questions d'hygiène.

Pour la proposition des photos, cela peut être ajouté au diaporama proposé en début d'année de manière collective.

2) Projet d'école

◆ Nouveau projet d'école pour l'année scolaire 2023/2024

Pour la maternelle, le projet d'école reste quasiment identique.

Pour l'élémentaire, s'ajoute un travail autour de la sensibilisation aux écrans (élèves, familles) en lien avec l'équipe du RASED.

De manière globale, s'ajoutent

- des éléments de travail d'équipe autour de la sensibilisation au harcèlement, avec le protocole phare
- un travail à construire autour de la résolution de problèmes de la maternelle au CM2

Question RPE Cape 91 (maternelle) : Harcèlement et violence à l'école : qu'est-ce qui a été mis en place/va être mis en place en terme de prévention et de sensibilisation des élèves ?

Réponse équipe éducative : des séances sont en cours pour les élèves de GS avec les membres du RASED, sur le thème de l'amitié, de la vie en collectivité. Les séances durent environ 30 à 40 minutes. Elles permettent aux élèves d'exprimer des choses à ce sujet, mais elles permettent aussi aux équipes de repérer des élèves qui auraient besoin d'un soutien dans le domaine évoqué.

Au quotidien en maternelle, en développant le langage, les émotions, l'empathie. Développer sa relation aux autres,

dans les activités quotidiennes, les activités sportives, etc...

Code de vie en élémentaire : un nouvel outil cette année, mais c'est surtout la façon dont il faut le faire vivre qui sera important. C'est un travail sur le long terme.

Questionnaire du CE2 au CM2 : suite à une demande ministérielle, un questionnaire sur le sujet du harcèlement à l'école sera proposé aux élèves du CE2 au CM2. Ce questionnaire papier est anonyme. Les résultats sont ensuite recueillis par les enseignants.

Programme d'EMC en élémentaire (programmation commune)

Remarque complémentaire RPE Cape 91 (maternelle) : certains parents ont pu observer des situations de jeux dangereux au parc, après l'école (enfants qui se ligotent avec des cordes à sauter, ou qui joue à se cacher la tête dans un sac). Les enfants sont ensuite tentés de reproduire ces jeux à la maison, ou éventuellement à l'école. Il faut rester vigilant sur ce point.

L'enseignante spécialisée du RASED indique avoir pu entendre les enfants parler de comportements dangereux similaires, notamment lors de travail en groupe.

◆ **Présentation des projets de classe et/ou de cycle pour l'année**

Pour les classes maternelles : en décembre, des ateliers cuisine en classe pour préparer les fêtes de fin d'année et des portes ouvertes pour les familles le 19 décembre ; en février, une sortie à Paul Baillart pour voir un spectacle pour toutes les classes ; un travail autour des animaux, avec la venue de la ferme Tiligolo, une couveuse à l'école. Un travail autour du jardin, des fruits et légumes, avec un spectacle sur ce thème à l'école ; un travail autour de l'eau en fin d'année scolaire. Une visite/sortie de fin d'année est en cours d'organisation.

Pour les CP : un projet avec l'intervenant musical du conservatoire autour des contes. Un travail avec les bibliothécaires autour des contes détournés. Des visites à la médiathèque, à la Faisanderie et au musée Mac Val.

Pour les CE1 : des visites à la médiathèque, au musée du Quai Branly et du Mac Val.

Pour les CE2 : le passage d'un permis piétons, un prix inter-BCD organisé pour l'ensemble des classes de CE2 de la ville, des visites au musée de la Préhistoire et du Mac Val.

Pour une classe de CM1 et une classe de CM2 ; un projet avec Paul Baillart autour des Primeurs, en collaboration avec un artiste, un spectacle sur place pour les classes, ainsi qu'une semaine en résidence à Paul Baillart.

Pour les classes de cycle 3 (CM1 et CM2) : un projet théâtre avec intervenant autour de la citoyenneté, de l'égalité fille/garçons, du harcèlement. Des sorties communes en fin d'année, comme au Musée de la grande guerre à Meaux.

- permis piétons

Pour l'ensemble de l'école :

- Intervention d'une diététicienne du syndicat intercommunal de restauration pour l'ensemble des classes.

3) Vie de l'école

◆ **UPE2A : organisation, effectifs**

Actuellement, il y a 21 élèves inscrits en UPE2A.

Les élèves sont inscrits dans une classe de leur âge, et sont pris en charge quelques heures chaque jour par Madame Cintract. Le reste du temps, ils travaillent avec leurs classes, sur des supports ou des compétences adaptées.

Cette année, ce sont les élèves de l'UPE2A, grâce à Madame CINTRACT, qui porteront le projet de réalisation de la boîte à livres qui sera installée à l'extérieur de l'école. Ce projet pourra être réalisé grâce à l'intervention du menuisier de la ville.

◆ **RASED : organisation, effectifs**

Le RASED est constitué comme l'année dernière d'une psychologue scolaire (Mme HAY) et d'une enseignante spécialisée (Mme Galtier).

Elles ont en charge plusieurs groupes scolaires (Vilgénis, Jaurès et Roux-Tenon), et répartissent donc leur temps d'interventions entre toutes ces écoles. Madame Galtier intervient pour le groupe scolaire les jeudis et les matinées des vendredis.

Des concertations sont organisées dans les premiers mois de l'année (CP, CE1, CM2, GS, MS) afin d'organiser les interventions. Les priorités sont placées sur les CP et CE1 en période 1, avec des prises en charge qui ont déjà débuté.

Jusqu'à fin décembre, les niveaux concernés sont les GS, CP et CE1.

Jusqu'au mois de février, les niveaux concernés seront les CP, CE1 et CE2.

En fin d'année scolaire, la priorité sera donnée au GS.

◆ **EPS : présentation des activités pratiquées**

Certaines activités d'EPS sont organisées avec des intervenants. C'est notamment le cas de :

- la natation, pour l'ensemble des niveaux, à hauteur de 11 séances (Savoir nager)
- le handball, pour les CE2 et les CM2
- le rugby pour les CE1 et les CM1
- le vélo, pour les CM1 et le CM2 (Savoir rouler)
- une initiation de 3 séances d'escalade pour les CM2
- le tennis pour les CP
- Arts du cirque pour les CE1
- le badminton et la course d'orientation pour les CE2

Question RPE les Indépendants : Les recommandations départementales préconisent 2 adultes dont l'enseignant jusqu'à 24 élèves et un adulte supplémentaire pour 6 élèves. Chaque classe dispose-t-elle de suffisamment d'encadrants agréés ? Comment vont s'organiser les classes ?

Les normes citées correspondent à celles en vigueur pour des voyages scolaires. Elles ne correspondent pas à toutes les sorties scolaires. De plus, les sorties à vélo sont encore plus spécifiques, et possèdent donc des normes particulières.

Pour les sorties à vélo, il est nécessaire d'avoir un adulte par groupe de 6 élèves, lorsque la sortie s'effectue sur la voie publique.

Il faut donc différencier deux moments dans l'apprentissage des élèves, qui préparent le savoir rouler :

- les ateliers qui se déroulent dans la cour → les normes des sorties ne s'appliquent pas. Seront présent l'enseignant, l'intervenant. Un parent peut également être présent si besoin, mais cela n'est pas indispensable.
- les sorties sur la voie publique : cela ne concernera que les élèves de CM2 qui sont aptes à y participer. Dans ce cas, les groupes qui vont sortir n'excéderont pas 6 élèves, et se succéderont sur le parcours. Le groupe sera alors accompagné par 1 adulte : l'intervenant ou l'enseignant. Si un adulte supplémentaire est présent (un parent agréé, un intervenant municipal présent...), les groupes pourront alors être deux et se succéder plus rapidement.

L'enseignant ou l'intervenant qui ne suit pas les groupes restera dans la cour avec les autres élèves.

Le cycle vélo se terminera-t-il, pour les CM2 par un parcours plus important de plusieurs kilomètres, programmé en amont ? ?

Le parcours est déjà prévu, il est brièvement exposé aux membres du conseil d'école. C'est un parcours qui permet de faire le tour de l'école, sur la voie publique, tout en travaillant l'ensemble des acquis du CM1 et du CM2. Ce parcours permet de valider le bloc 3 du savoir rouler, qui évalue les compétences sur la voie publique.

◆ **EILE : organisation, effectif**

Deux cours de langues sont proposés à l'école. Nous avons reçu la confirmation qu'ils étaient maintenus cette année.

Un cours d'arabe (Maroc), dont l'enseignant n'a pas encore été nommé à ce jour.

Un cours de portugais, assuré par Mme PEREIRA, certainement les mercredis après-midi, de 14h à 16h.

Les inscriptions n'ont pas encore eu lieu.

◆ **Evaluations nationales**

Les évaluations nationales se sont déroulées sur 2 semaines au mois de septembre, pour les CP, les CE1 et les CM1.

L'ensemble des résultats permet de mettre la lumière sur les élèves qui auraient besoin d'une attention particulière.

Les résultats des CP et CE1 ont été recueillis et analysés en équipe avec les enseignants de cycle 2, de GS et le RASED. Les points à améliorer ont été identifiés. Les élèves en difficultés font l'objet d'une attention particulière, voire d'un suivi par le RASED.

Cf diagramme en annexe

Question RPE les Indépendants : Les parents d'élèves peuvent-ils accéder en ligne aux résultats de leurs enfants ?

L'adresse internet trouvable sur les sites du Ministère permet aux enseignants de saisir résultats des évaluations pour leurs élèves. Il faut s'identifier avec des codes différents pour chaque classe. Ce site n'est pas destiné aux parents d'élèves.

Question RPE les Indépendants : Est-il possible d'informer les parents des dates des évaluations prévues pour la classe de leur enfant ? Que se passe-t-il lorsqu'un enfant est absent lors de l'évaluation ?

Le système d'évaluation des élèves est propre à chaque classe. Il ne correspond pas forcément à un système qui fait passer des évaluations identiques à tous, au même moment. Il n'est donc pas évident de pouvoir indiquer une date de passation.

De plus, il faut pouvoir éviter de rendre anxiogène ces moments d'évaluation, avec potentiellement une pression ajoutée par les familles à la maison.

◆ **APC : cadre, organisation**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont organisées sur des plages de 45 minutes, les lundis et mardis, de 11h30 à 12h15.

Ces temps permettent aux élèves, pour lesquels les responsables ont donné l'autorisation, de participer à des activités en groupes restreints. Ces activités sont essentiellement sur les matières fondamentales (français, mathématiques) mais peuvent parfois concerner d'autres domaines.

◆ **Classes transplantées : informations**

Les élèves de CM2 bénéficient de classes transplantées, grâce à une aide financière de la municipalité. Deux classes sont concernées par un départ cette année. Ce voyage de 8 jours aura lieu au mois de mars, à Combloux. Une réunion d'information pour les familles s'est tenue le 6 novembre, pour présenter l'organisation du séjour et répondre aux questions des familles. Le directeur du centre qui accueillera les classes sera présent à l'école le vendredi 10 novembre afin de répondre aux questions des élèves.

Question RPE les Indépendants : Les classes transplantées (tout comme les services municipaux) peuvent coûter relativement cher aux familles non domiciliées sur Massy.

Certains parents non domiciliés sur Massy nous indiquent que leur Mairie est prête à transmettre les informations relatives au calcul du quotient familial à la Mairie de Massy. Cela leur permettrait de bénéficier, des Tarifs Municipaux, calculés en fonction de leurs revenus. La Mairie de Massy peut-elle mettre cela en place ?

Réponse de la municipalité : Il peut exister des conventions entre certaines villes au sujet des tarifs des services municipaux. Il faut donc vérifier si les parents concernés habitent dans une ville qui a une convention existante avec Massy.

Il faut rappeler que le choix de scolariser les enfants dans une autre ville que celle de sa résidence est un choix des familles.

◆ **Bilan des élections des représentants de parents d'élèves**

Voici un compte rendu des élections de RPE :

Maternelle :	Élémentaire :
<ul style="list-style-type: none">• nombre d'inscrits : 161• nombre de votants : 131• nombre de bulletins blancs ou nuls : 37• nombre de suffrage exprimés : 94	<ul style="list-style-type: none">• nombre d'inscrits : 437• nombre de votants : 261• nombre de bulletins blancs ou nuls : 44• nombre de suffrage exprimés : 217

<ul style="list-style-type: none"> taux de participation : 81,37% <p>4 sièges à pourvoir, répartis comme tel :</p> <p>- 4 sièges pour l'association CAPE 91, avec 94 suffrages reçus</p>	<ul style="list-style-type: none"> taux de participation : 59,73% <p>11 sièges à pourvoir, répartis comme tel :</p> <p>- 7 sièges pour l'association Les Indépendants, avec 139 suffrages reçus</p> <p>- 4 sièges pour l'association CAPE 91, avec 78 suffrages reçus</p>
---	--

◆ **Conseil Municipal des Enfants (CME) : résultats des élections**

Les élèves de CM1 et CM2 élisent chaque année des candidats de CM1 afin de renouveler les sièges des élèves de CM2 qui sont passés en 6ème.

Cette année, 2 sièges étaient à pourvoir pour les 2 classes de CM1 de l'école.

Compte rendu des élections :

Nombre d'inscrits : 114

Nombre de votants : 110

Nombre de suffrages blancs ou nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés : 103

Taux de participation : 96,49 %

◆ **Coopérative scolaire : bilan de l'année 2022-2023, bilan de l'appel de dons 2023**

Maternelle

CHARGES

6070 0008	Achat d'objets à revendre	1 054,58
6168 1008	Assurances	21,75
6181 0008	Activités éducatives	2 181,02
6270 0008	Frais bancaires	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 91	147,90
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00
6800 0008	Biens durables	0,00

Total des charges (A) : 3 405,25

PRODUITS

7070 0008	Vente d'objets	1 582,00
7080 0008	Activités éducatives	1,27
7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	0,00
7551 0008	Contributions participatives	0,00
7551 1008	Subventions d'associations	0,00
7562 0008	Participation des familles	1 629,20
7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00

Total des produits (B) : 3 212,47

Résultat de l'année 2022-2023 (B-A) (+/-) : -192,78

Élémentaire

CHARGES

6070 0008	Achat d'objets à revendre	0,00
6168 1008	Assurances	75,50
6181 0008	Activités éducatives	3 352,74
6270 0008	Frais bancaires	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 91	513,40
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	139,45
6800 0008	Biens durables	39,99

PRODUITS

7070 0008	Vente d'objets	1 234,50
7080 0008	Activités éducatives	0,00
7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	0,00
7551 0008	Contributions participatives	0,00
7551 1008	Subventions d'associations	0,00
7562 0008	Participation des familles	2 451,80
7700 0008	Recettes exceptionnelles	441,00

Total des charges (A) : 4 121,08

Total des produits (B) : 4 127,30

Résultat de l'année 2021-2022 (B-A) (+/-) : 6,22

Les dons des familles ont été demandés avant les vacances scolaires.

Le bilan des dons s'élève à :

- 1 152 € pour la maternelle, une première somme de 150 € est versée pour chaque classe. Des utilisations communes sont également faites

- 3 142€ pour l'élémentaire, soit une somme reversée à chaque classe de 11,34 € par élève.

Question RPE les Indépendants :

- Proposition de financer les projets scolaires (ou fête de fin d'année) via une vente de chocolat à Noël (<https://www.initiatives-chocolats.fr>)

Les avantages :

- Pas d'avance d'argent, n'est commandé que ce que les familles ont réglé

- Bénéfices assurés :

- 30% du montant de la vente revient à l'école (Coopérative)

- 20% sur les tarifs publics

- La Trousse à projets est la plateforme de financement participatif de l'Education nationale. Est-ce que l'école envisage de proposer des projets afin de bénéficier de fonds complémentaires ?

Ces deux dispositifs sont connus de l'équipe enseignante. Il faut rester vigilant à ne pas inverser les priorités. Les projets pédagogiques n'ont pas comme première vocation à trouver des financements. Ils se doivent d'abord de répondre à des besoins des élèves. Pour le moment, l'équipe n'a pas de projet qui nécessite de chercher des financements.

D'autre part, la somme présente sur le compte de la coopérative est très conséquente. Il faut pouvoir utiliser cette somme, car la coopérative n'est pas vouée à être une épargne.

◆ **Sécurité : exercice incendie du 26 et 28 septembre 2023, PPMS mis à jour**

Les premiers exercices d'évacuation en cas d'incendie ont eu lieu le mardi 26 septembre pour la maternelle et le jeudi 28 septembre pour l'élémentaire.

Les premiers exercices de mise en sécurité, qui concernent le volet attentat/intrusion, ont eu lieu le mardi 6 octobre pour la maternelle et le vendredi 16 octobre pour l'élémentaire.

Les PPMS de chaque école, document obligatoire de sécurité, ont été mis à jour à la date du 25 septembre.

◆ **Fête du livre : proposition d'organisation du 20/11 au 01/12**

Un festival du livre sera organisé, pour l'ensemble de l'école primaire, cette année du 20 novembre au 1^{er} décembre. Les familles pourront cette année entrer dans l'école afin de participer directement sur place. Un contrôle visuel des sacs devra par contre être réalisé à l'entrée, afin de respecter au mieux les mesures imposées par le plan Vigipirate Urgences Attentat.

◆ **Calendrier des rencontres avec les parents d'élèves (conseils d'école, remise de livrets, fêtes de fin d'année)**

Dates prévisionnelles (sous réserve de modification) :

- Conseil n°2 : Mardi 19 mars 2023 à 18h

- Conseil n°3 : Vendredi 14 juin 2024 à 18h30

- Remise des livrets (LSU) en main propres pour l'élémentaire : semaine du 5 au 9 février 2024

4) Les accueils municipaux

La restauration :

Question RPE les Indépendants : Certains parents s'interrogent sur la surveillance des élèves durant l'heure du repas. Combien d'animateurs sont présents ? Déjeunent-ils avec les élèves ou séparément ?

Réponse apportée par la municipalité : Les animateurs ou les ATSEM déjeunent à table avec les enfants. Depuis ce début d'année, les effectifs d'encadrants sont conformes aux besoins.

Question RPE les Indépendants : Concernant les repas, des parents constatent une réelle diminution en termes de qualité et de quantité (pâtes pas cuites, desserts encore congelés). Parfois plusieurs repas végétariens sont servis par semaine (du 2 au 6 octobre ou encore du 16 au 20 octobre par exemple), les quantités de laitage ne semblent pas être respectées. Afin d'avoir une meilleure visibilité sur les apports nutritionnels, est-ce que l'information sur la quantité de laitage/calcium pourrait être précisée pour chaque menu ?

Réponse apportée par la municipalité : Les menus sont constitués de telle sorte qu'il y est au moins un laitage par repas. Si l'apport en lait est présent dans le plat principal (gratin ou fromage par exemple), il n'y a pas de nouvel apport dans les autres composantes du repas (pas de yaourt en plus par exemple). Si les RPE souhaitent pouvoir donner leurs avis ou poser les questions au sujet des menus, ils sont invités à participer aux commissions menus qui se tiennent tout au long de l'année.

l'étude : effectifs, organisation

Il y a quatre classes d'étude le soir, pris en charge par 2 animateurs et deux enseignantes. Les groupes varient en nombre, les enseignants pouvant prendre en charge un plus grand nombre d'élèves.

Autres questions accueils municipaux

Question RPE les Indépendants : Beaucoup de parents ont dû finalement annuler l'inscription de leurs enfants le mercredi, car ils ne peuvent pas les récupérer (par exemple : sortie à 15h15 pour un élève de CP/CE1). Qui plus est, les parents doivent quand même payer une journée entière de Centre (alors que leur enfant n'y est resté que le matin) + la cantine + le club de sciences, ce qui représente un coût relativement important...la commune a-t-elle prévu des axes d'amélioration à ce niveau-là ?

Réponse apportée par la municipalité : Le tarif est en train d'être étudié pour faire une nouvelle proposition aux familles.

Question RPE les Indépendants : Est-il envisagé la mise en place de navettes, comme pour le multisport, pour venir chercher, puis déposer les élèves après le Club de Sciences, dans leur école (ou leur centre de loisirs) ?

Réponse apportée par la municipalité : Les enfants qui participent à l'atelier sciences peuvent venir de toute la ville. Mais ils ne sont que très peu à venir du même endroit. Un transport n'est pas possible, pour un ou 2 enfants par secteur.

Par exemple, pour le multisport, ce sont de nombreux enfants en même temps qui sont transportés des centres vers les structures.

5) Travaux, hygiène et sécurité

Travaux en cours ou en demande :

- Boîte à livres parvis de l'école : Le projet est mené conjointement par le menuisier de la ville et les élèves UPE2A de Mme CINTRACT. Une fois la boîte construite, elle sera installée sur le parvis de l'école.

Travaux réalisés :

Salle de sciences : la salle a été équipée de paillasse, de lavabos, de prises (électrique et usb), ainsi que de matériel pour les activités du club.

Demande d'information :

Question RPE les Indépendants : Porte d'accès à l'aile Roux : la porte fonctionne mais l'interphone était en

panne en juin dernier ; Où en sommes-nous ?

Question RPE les Indépendants : Stationnement dangereux aux abords école Roux-Tenon : demande de l'envoi d'une communication aux parents d'élèves sur les règles de stationnement (suite à un mail d'un parent envoyé à l'école le 2 octobre 2023). Où en sommes-nous ? Y-a-t-il des mesures de prévues ?

Réponse apportée par le service Education : Nous avons demandé à la Police Municipale d'être vigilante sur les stationnements dangereux comme celui que vous évoquez.

En plus des patrouilles régulières, les contrevenants pourront être verbalisés via la vidéosurveillance de la ville.

Poubelles extérieures (envol des déchets) : les poubelles ont été remplacées il y a peu de temps, par des modèles conformes aux normes Vigipirate. Les couvercles sont réduits pour éviter au maximum le venue des oiseaux. Il est interdit d'avoir des couvercles qui se referment complètement.

Précision de Mme VICTORIEN : si vous observez ce type de stationnement, il est possible d'appeler la police nationale ou municipale, qui se déplacera pour constater.

Question RPE Cape 91 (maternelle) : Poubelles à l'extérieur de l'école éventrées par les pies : une solution plus pérenne que la venue d'employés municipaux une fois par semaine est-elle envisageable ?

Réponse apportée par : Les poubelles respectent les normes Vigipirate. S'il existe des aménagements respectant ces normes et permettant d'éviter ces nuisances, la municipalité est prête à recevoir des propositions.

Complément de réponse apportée par RPE CAPE91 (maternelle) : depuis cette année, la ville a changé les sacs poubelles transparents car ils étaient trop fins et déchirables. Ils ont été remplacés par des sacs jaunes transparents plus solides. Les poubelles aux abords du groupe scolaire continuent d'être équipées de sacs transparents blancs.

Question RPE Cape 91 (maternelle) : installation d'une grande barre parking de trottinettes devant l'école sur le modèle de celle de la médiathèque (plus longue ?)

Réponse apportée par la municipalité : Les demandes de travaux doivent être faites lors du mois de septembre. Une rencontre est programmée entre le responsable municipal des travaux et les directeurs de chaque école. C'est lors de cette rencontre que ces demandes doivent être transmises.

Complément de réponse apportée par RPE CAPE91 (maternelle) : Les RPE se montrent étonnés de ce changement de procédure. Ils font remonter que ce sujet avait été évoqué lors du 3^{ème} conseil d'école de la maternelle ROUX, du 1^{er} juin 2023 « Prochaine demande de travaux ; un préau/auvent pour avoir un espace ombragé dans la cour. A prévoir au prochain conseil d'école ». De plus, lors du café des parents, les RPE indique que Monsieur le Maire aurait confirmé que les demandes de travaux se faisaient lors du premier conseil d'école.

6)Autres questions des représentants de parents élus

Question RPE Cape 91 (maternelle) : Au sujet des absences de remplacement de l'ATSEM de Mme TERNOIS, les parents sont en train de réfléchir à un planning tournant afin d'aider la maîtresse les jours où l'ATSEM n'est pas là, pour les manteaux, pour les toilettes ainsi que pour la cantine.

Réponse directeur : Même si l'intention est louable, le rôle des parents d'élèves n'est pas de pallier au remplacement des ASTEM. En ce qui concerne les toilettes par exemple, il n'est pas envisageable de laisser des parents, aussi bien intentionnés qu'ils soient, se trouver dans les toilettes de l'école, avec des enfants dénudés.

Il arrive autant pour les enseignants que pour les ASTEM d'être absent et de ne pas être remplacé. C'est alors une situation difficile, mais c'est aux agents de l'équipe pédagogique de s'organiser pour gérer les priorités.

Pour information, le taux de remplacement pour les mois de septembre et octobre est d'environ 75%..

Question RPE Cape 91 (maternelle) : De quand datent les structures de jeux ? Notamment la barre à droite à l'entrée de la cour (rend probablement la surveillance pendant la récréation plus compliquée).

Réponse directeur : Les règles de la récréation sont verbalisées aux élèves dès le début de l'année, plusieurs

fois si nécessaires. Les jeux interdits et autorisés sont expliqués. Il y a toujours plusieurs adultes dans la cour pour la surveillance.

Réponse municipalité : les structures de jeux datent de 2015. Elles sont vérifiées et entretenues régulièrement.

Question RPE Cape 91 (maternelle) : Deux arbres ont été coupés : un remplacement est-il prévu ? La cour est très exposée au soleil, et il n'y a quasiment pas d'ombre.

Réponse municipalité : De nouvelles plantations sont prévues pour remplacer les arbres coupés. Les emplacements ont été préparés. Les plantations auront lieu au moment opportun.

Question RPE Cape 91 (maternelle) : Auvent pour avoir de l'ombre en cas de trop fort ensoleillement et un endroit pour s'abriter en cas de pluie.

Réponse municipalité : Il faut faire remonter les demandes de travaux en début d'année scolaire. Le budget pour un auvent de ce type est très conséquent.

Précision des RPE Cape 91 (maternelle) : nous avons pour projet de constituer une demande de budget participatif pour compléter le budget nécessaire à ces travaux.

Question RPE Cape 91 (maternelle) : Y a-t-il possibilité de remplacer les dessins animés des récréations des jours de pluie dans la salle d'activité par des vidéos éducatives, comme par exemple celles du site lesfondamentaux.reseau-canope.fr, il y en a adaptées à la maternelle (nombres, émotions, code de la route...)

Réponse équipe enseignante : Ces dessins animés sont en remplacement d'un temps récréatifs. Si les films projetés sont de nature éducative, les élèves auront besoin d'explications supplémentaires, ils auront des questions. Il faudra donc accompagner le film en complément dans la classe.

Les films qui sont choisis sont plutôt des films qui font travailler l'imaginaire, le langage, la poésie...

Question RPE les Indépendants : Éclaircissements concernant le quota de cars mis à disposition par la municipalité => Quant est-il cette année ?

Réponse : le quota de cars est identique à l'année dernière. Deux cars sont prévus par classe, un à utiliser avant le mois d'avril, 1 autre avant la fin de l'année scolaire.

Pour certains projets spécifiques, des cars peuvent être inclus ou financés par les structures qui proposent les projets. Par exemple, pour le projet primeurs auquel participent deux classes de l'école, les transports sont entièrement pris en charge par Paul Baillart.

Question RPE les Indépendants : Les enseignants ou les animateurs du Centre positionnent très souvent une table afin de bloquer la porte d'accès au préau et recevoir les parents qui viennent chercher leurs enfants... Qui plus est, l'équipe enseignante se retrouve parfois à l'extérieur sans pouvoir de nouveau entrer car la porte s'est fermée juste derrière eux... un système de bloque-porte peut-il être mis en place ?

Réponse directeur :

La priorité actuelle est le respect des mesures de sécurité du plan Vigipirate, qui a été relevé au mois d'octobre au niveau urgence attentat. Les accès des personnes extérieures à l'école doivent être contrôlés. Un système de bloque porte ne doit pas être mis en place pour des raisons de sécurité évidentes.

Les enseignants ont tous les clés et les accès de l'école. Ils ne peuvent théoriquement pas se retrouver à l'extérieur sans avoir de solutions pour rentrer.

Question RPE les Indépendants : Photos de classe : Certains parents se demandent s'il serait envisageable (pour 2024-2025) de photographier ensemble les élèves et leurs fratries scolarisées sur les maternelles Tenon et Roux ?

Plusieurs raisons expliquent l'impossibilité de répondre favorablement à cette demande :

- à ce jour, les écoles, qui financent et gèrent chacune les fonds relatifs aux photographies scolaires avec leur coopérative propre, ont des photographes différents.

- la logistique nécessaire (en dehors de la gestion préalable des demandes des parents) est impossible à tenir. Les classes enchaînent les photos de groupe puis les prises de vues individuelles. Il faudrait alors, pour chaque classe, qu'un adulte accompagne les fratries venues de chacune des maternelles.

Question RPE les Indépendants : Organisation d'un concours de Talents en juin, permettant d'assister, sous forme de courts spectacles (10min par classe), aux différents projets de classe (Chorale, Théâtre, démo sportive...).

Peut-on envisager l'organisation de ce Concours de talents un vendredi (le 28 juin ?) à partir de 17h30/18h00 (ce qui laisse le temps aux élèves de se préparer et/ou de répéter avant l'arrivée des parents). L'occasion aussi de terminer ce concours par un moment convivial entre l'équipe pédagogique/parents d'élèves où chacun apporterait du sucré/salé, boisson, assiettes, gobelets....

Réponse équipe éducative : c'est une proposition à laquelle nous allons réfléchir. Les projets des classes ne sont pas toujours transposables en tant que petite représentation. La réponse ne peut être donnée le soir du conseil d'école.

Question RPE les Indépendants : Beaucoup d'élèves et leurs parents traversent quotidiennement la rue Joliot Curie, pour autant aucun Agent de Sécurisation n'est positionné au passage piétons afin de faciliter la traversée des enfants à l'entrée ou la sortie de l'école. Un Agent de sécurisation pourrait-il assurer la sécurité à ce passage piétons ?

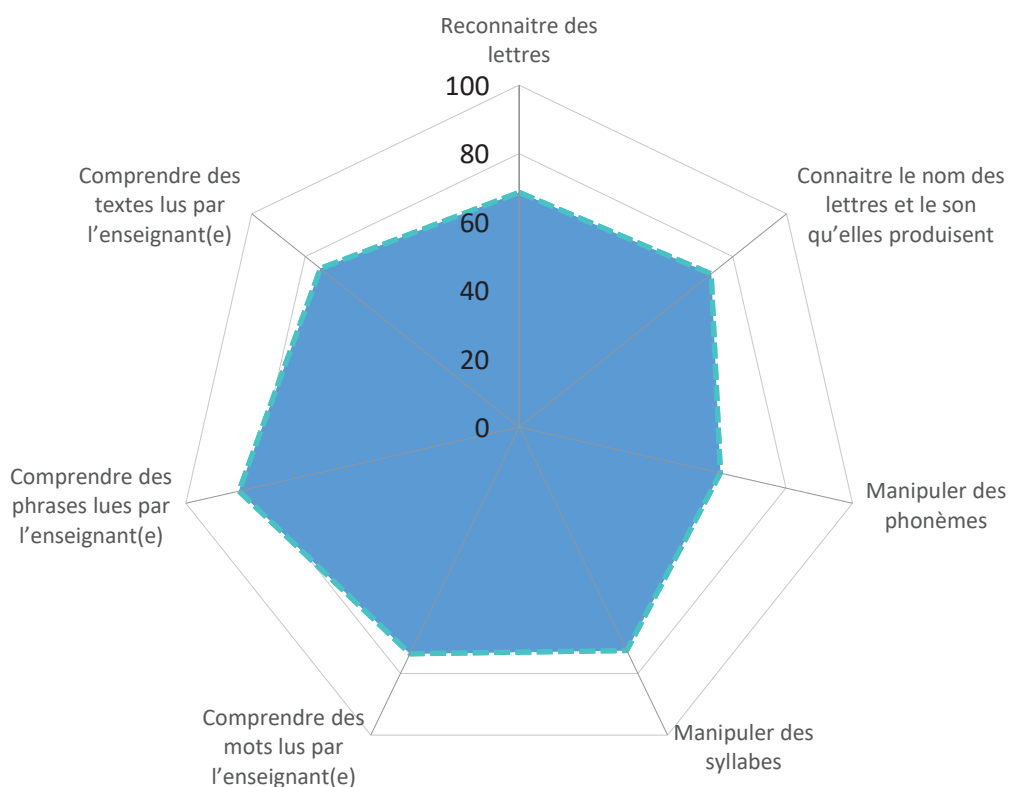
Réponse apportée par la municipalité : Il y a déjà un agent ASVP qui fait traverser et sécurise le boulevard du premier mai. Le personnel n'est pas assez nombreux pour permettre la présence d'un agent à tous les passages piétons.

7) Vote du règlement intérieur de l'école

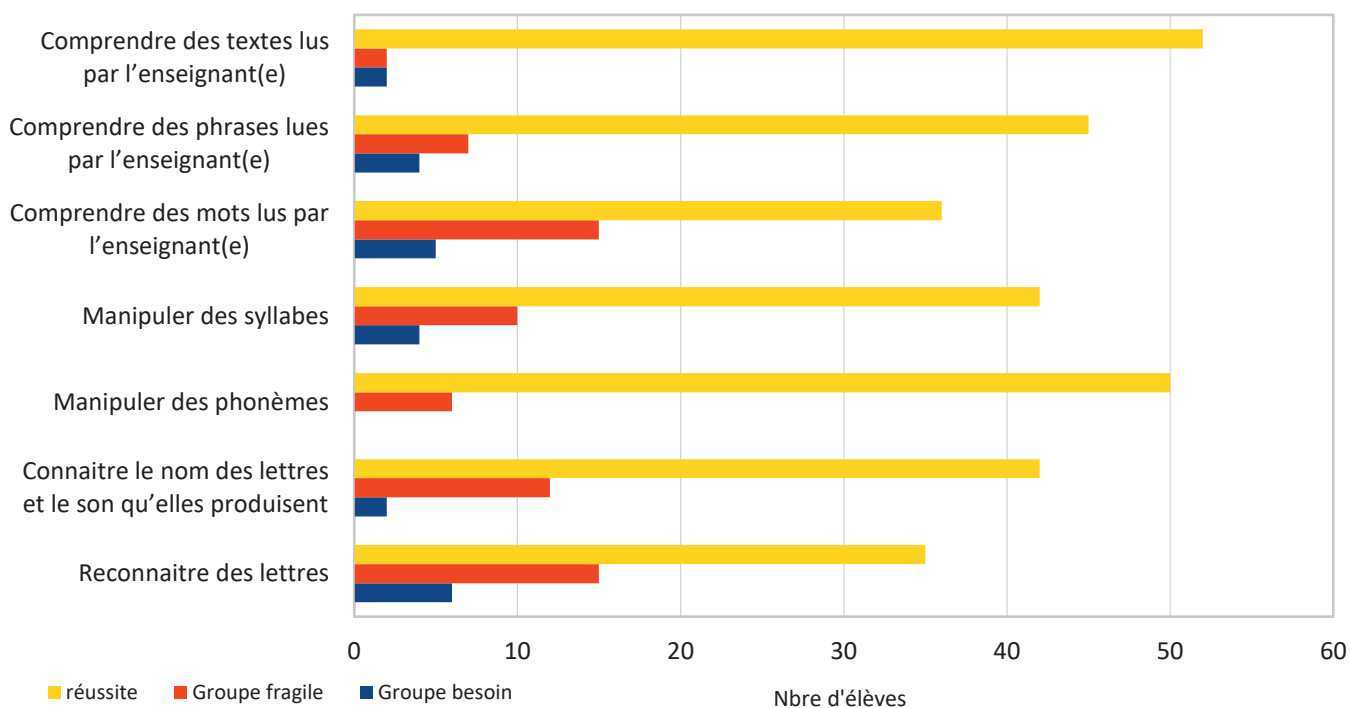
Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers de liaison à la rentrée.

Evaluations Nationales sept 2023/CP - Français

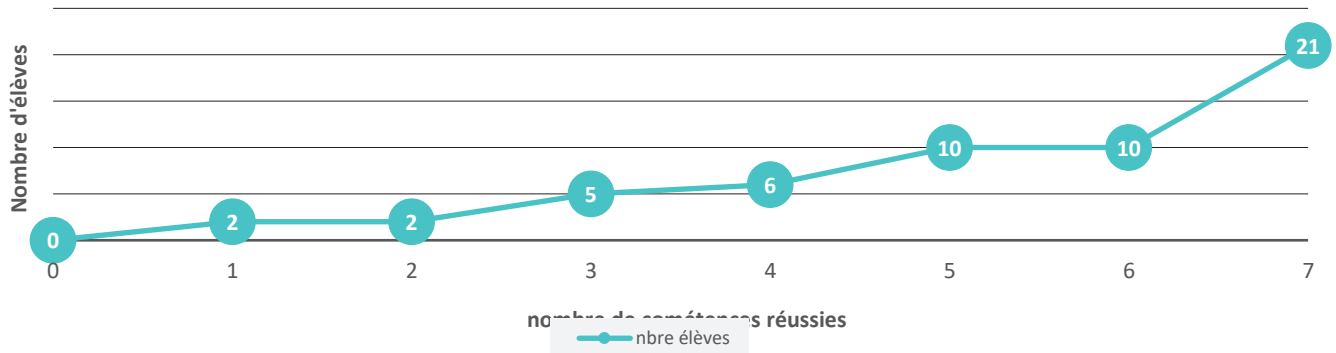
% moyen de réussite
% moyen de réussite



Répartition par groupe des élèves - CP FRA 2023

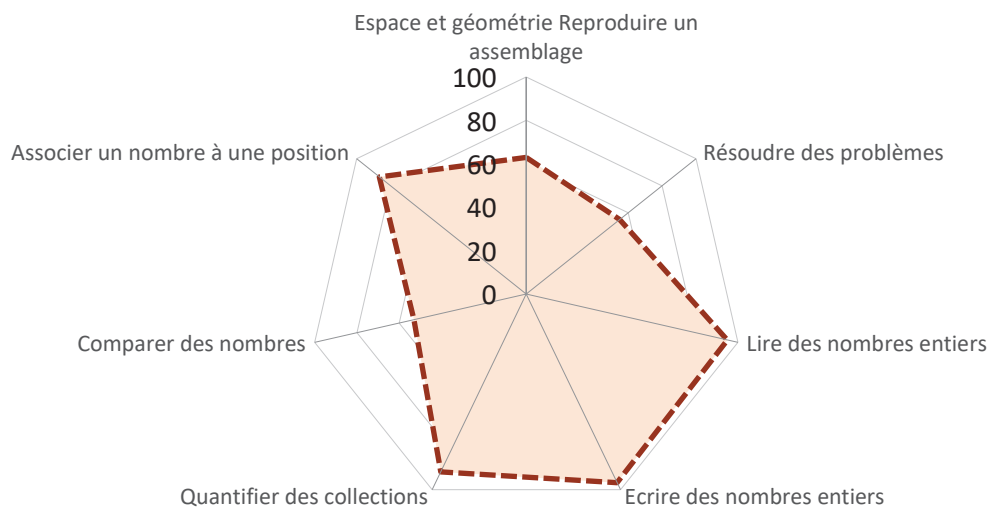


Répartition des élèves par nbre de compétences réussies

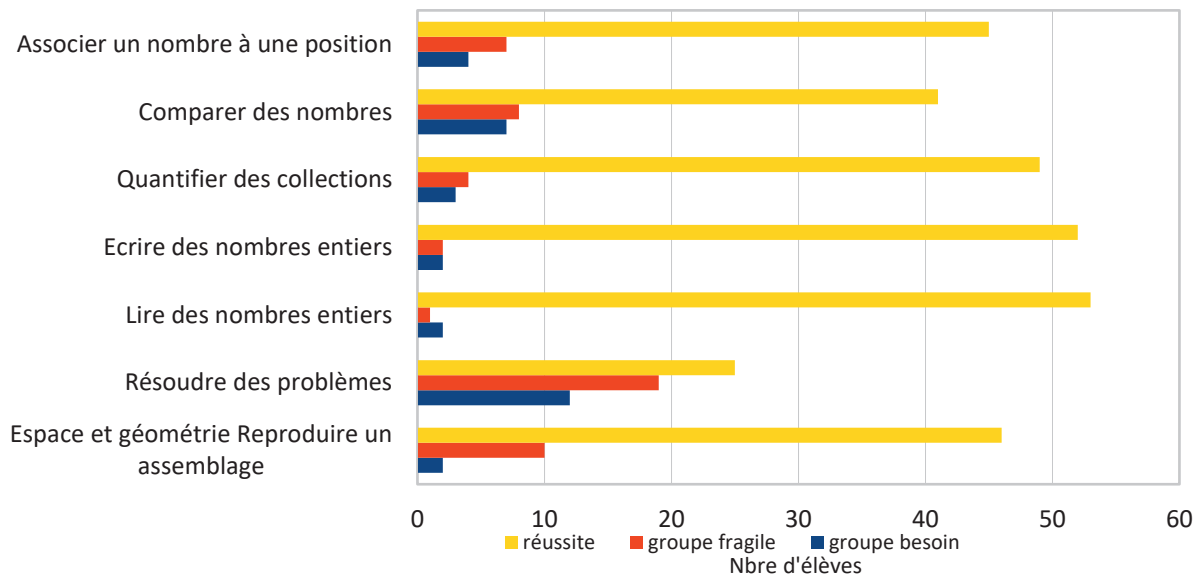


Evaluations Nationales sept 2023 / CP - Mathématiques

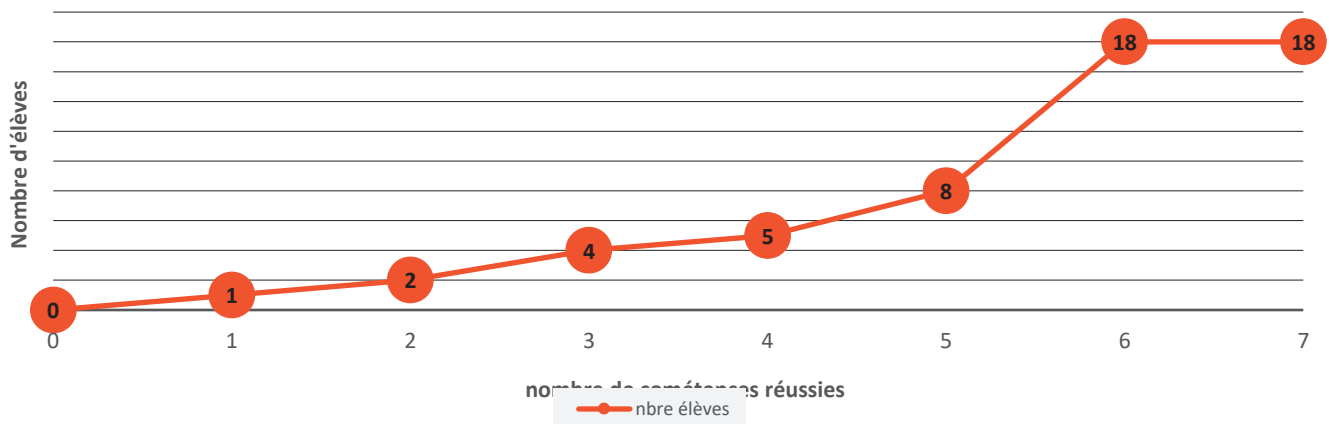
% moyen de réussite



Répartition par groupe des élèves - CP MATH 2023



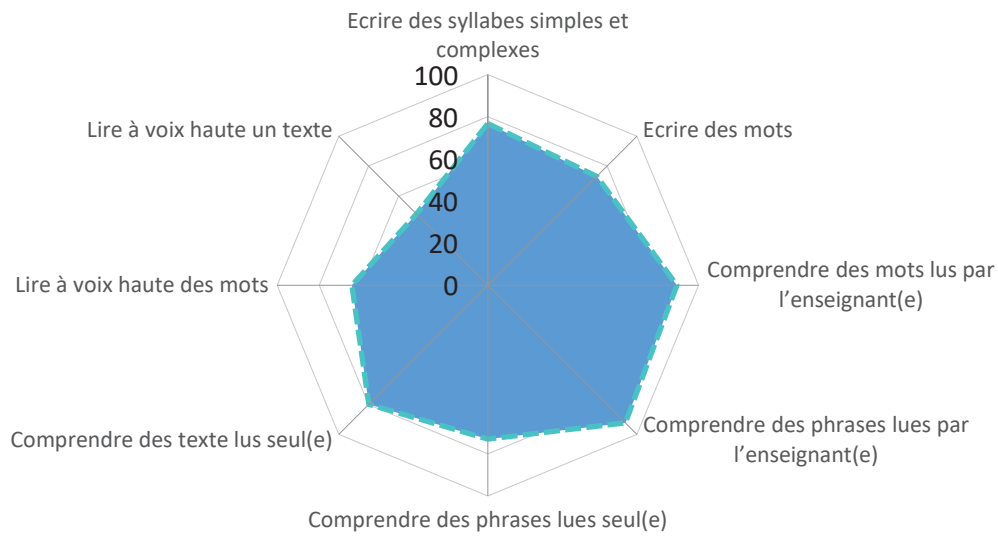
Répartition des élèves par nbre de compétences réussies



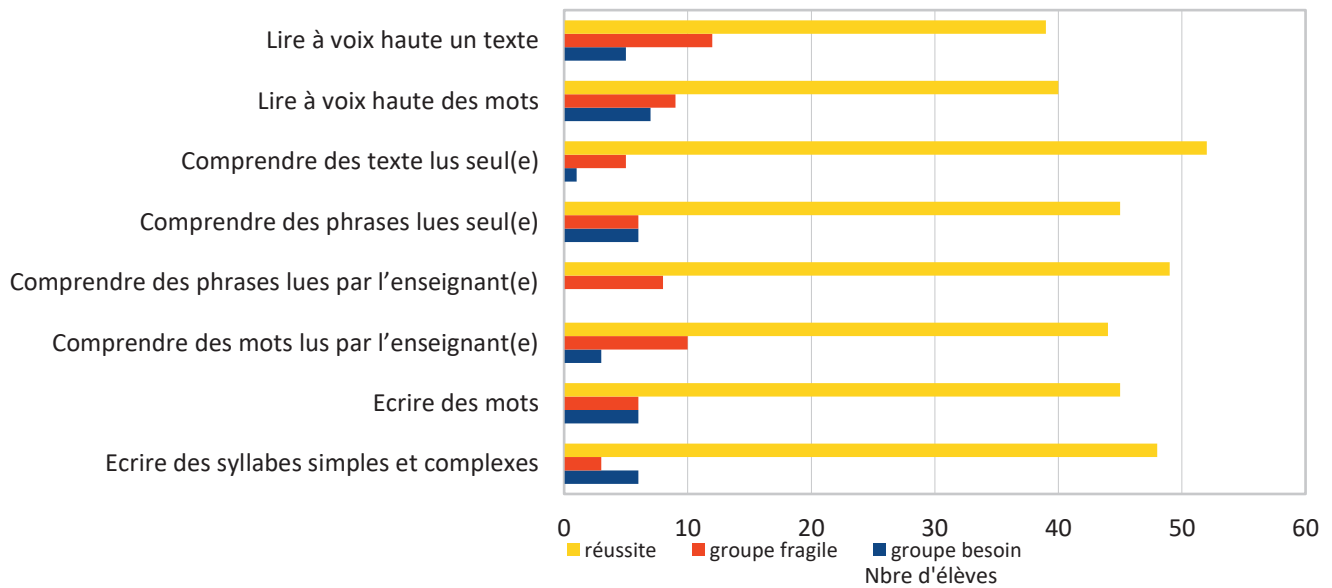
Evaluations Nationales sept 2023

CE1 - Français

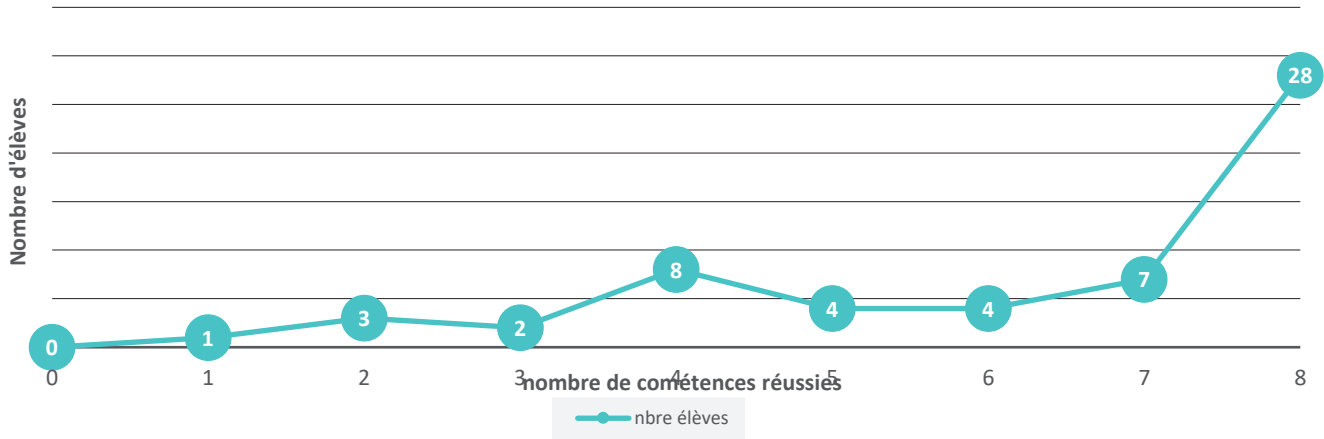
% moyen de réussite



Répartition par groupe des élèves - CE1 FRA 2023

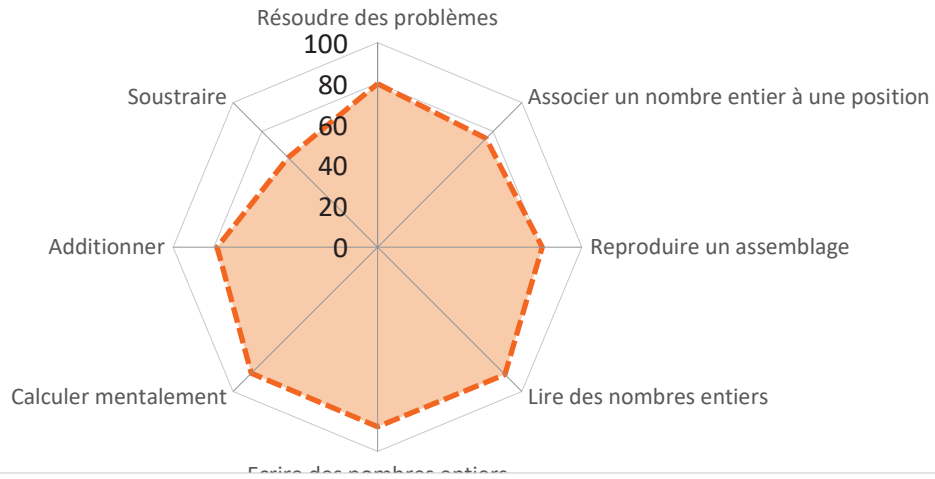


Répartition des élèves par nbre de compétences réussies - FRA CE1 2023

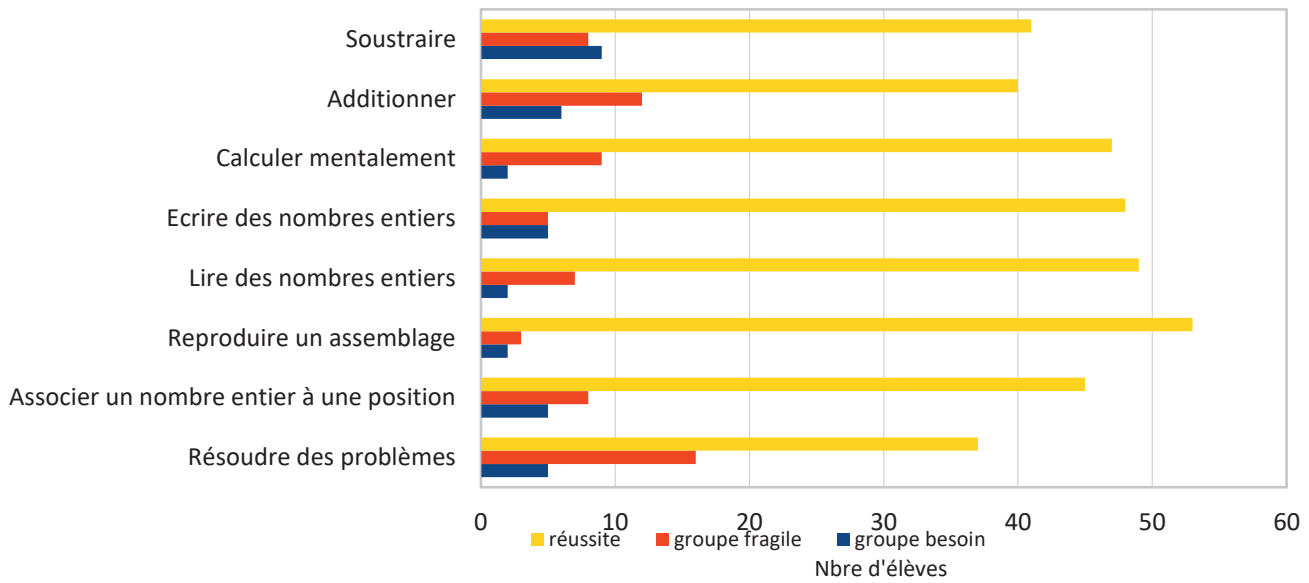


Evaluations Nationales sept 2023 CE1 - Mathématiques

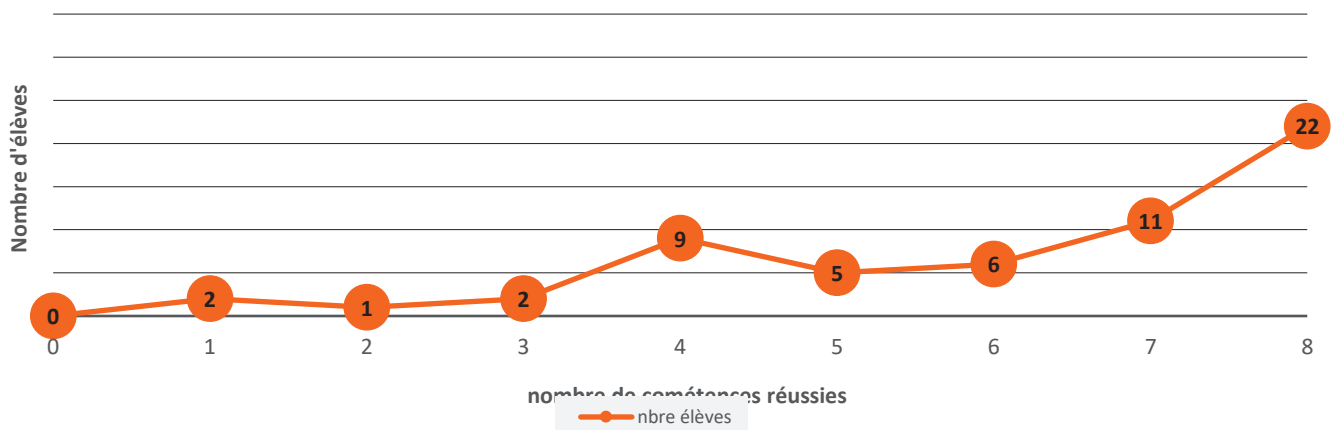
% moyen de réussite



Répartition par groupe des élèves - CE1 FRA 2023

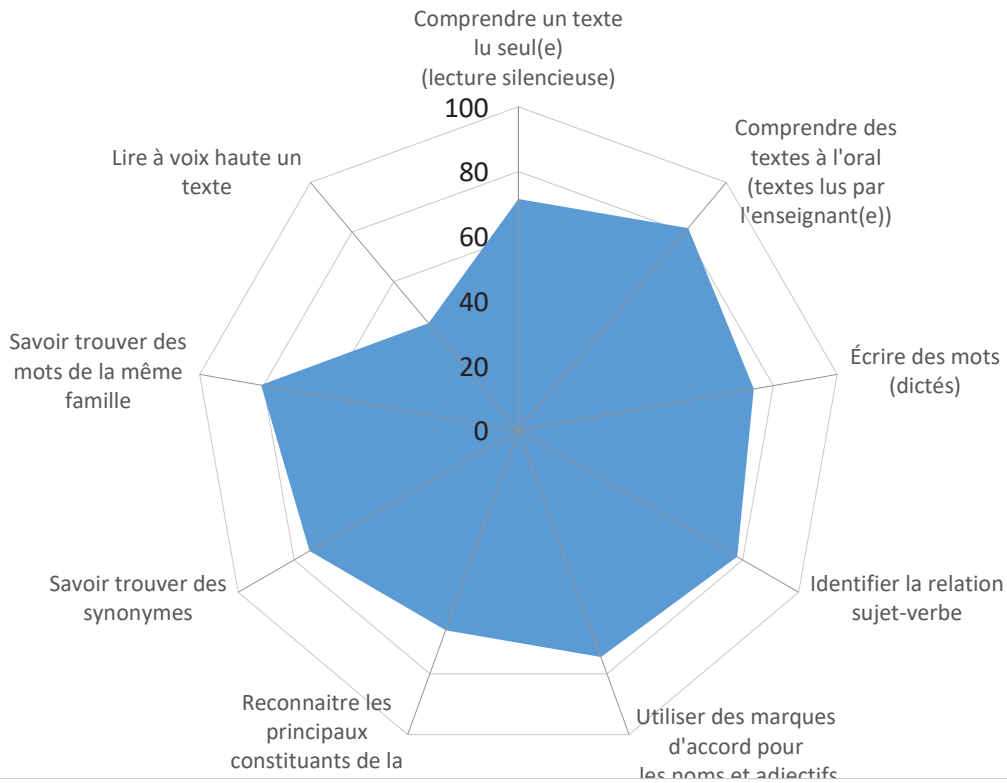


Répartition des élèves par nbre de compétences réussies - MATH CE1 2023

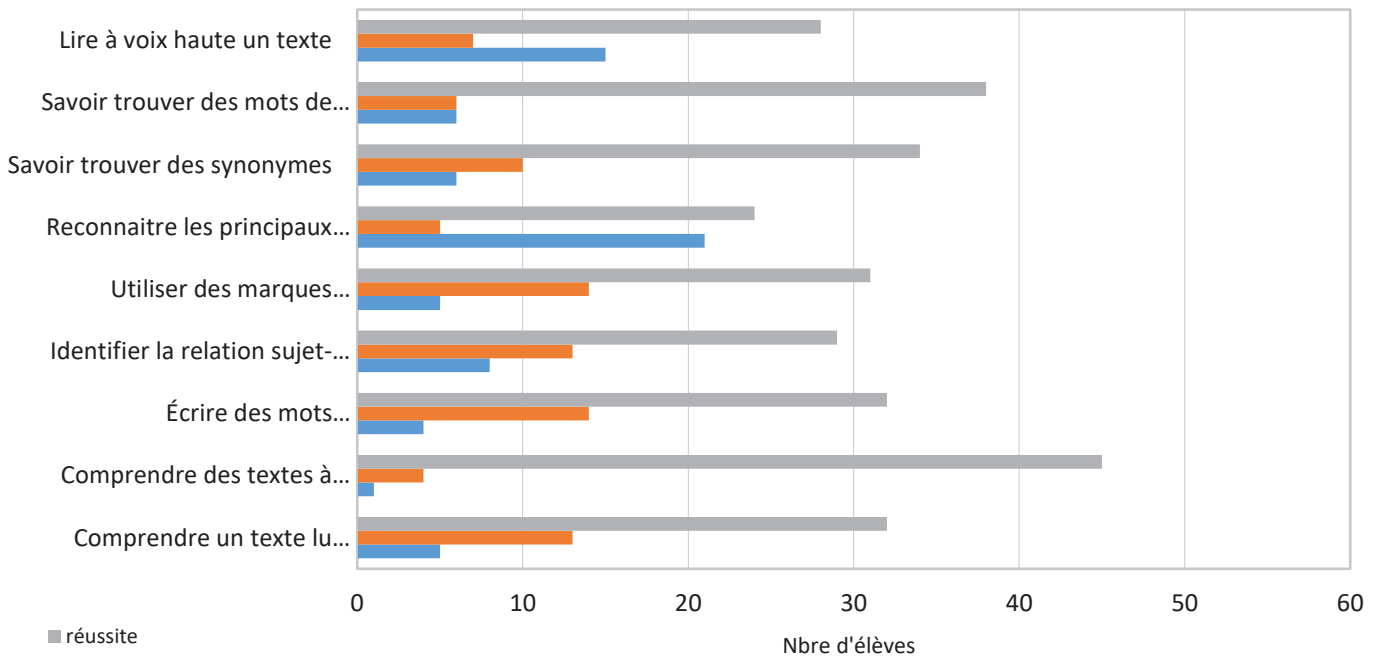


Evaluations Nationales sept 2023/CM1 - Français

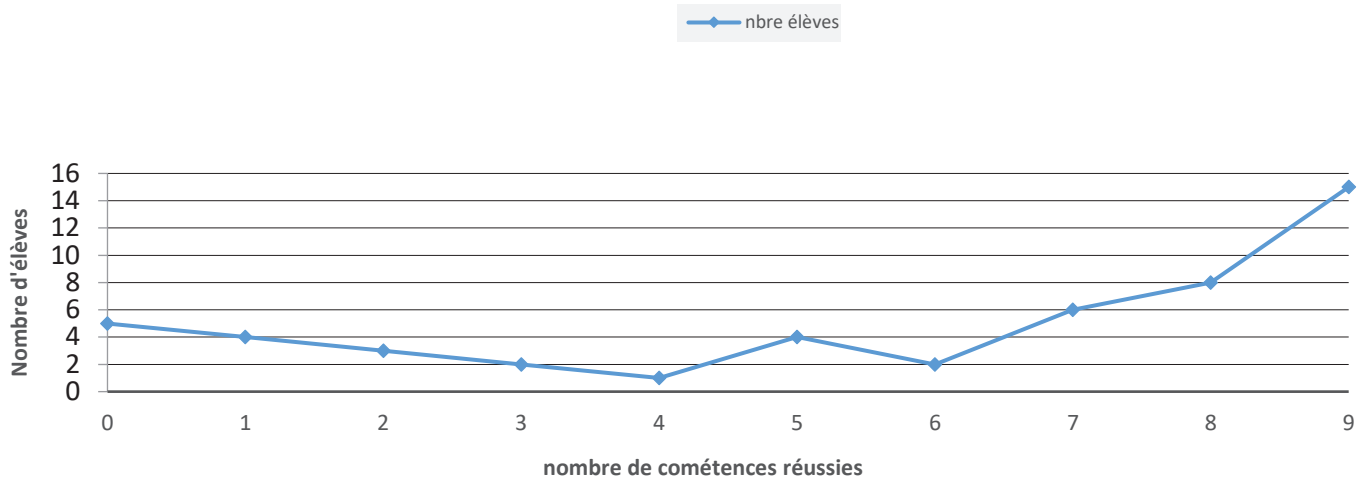
■ % moyen de...



Répartition par groupe des élèves - CM1 FRA 2023

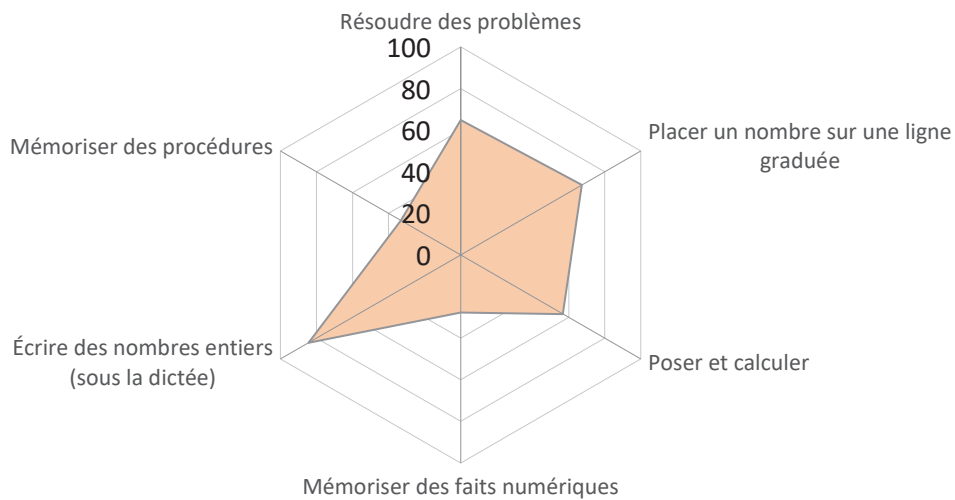


Répartition des élèves par nbre de compétences réussies - FRA CM1

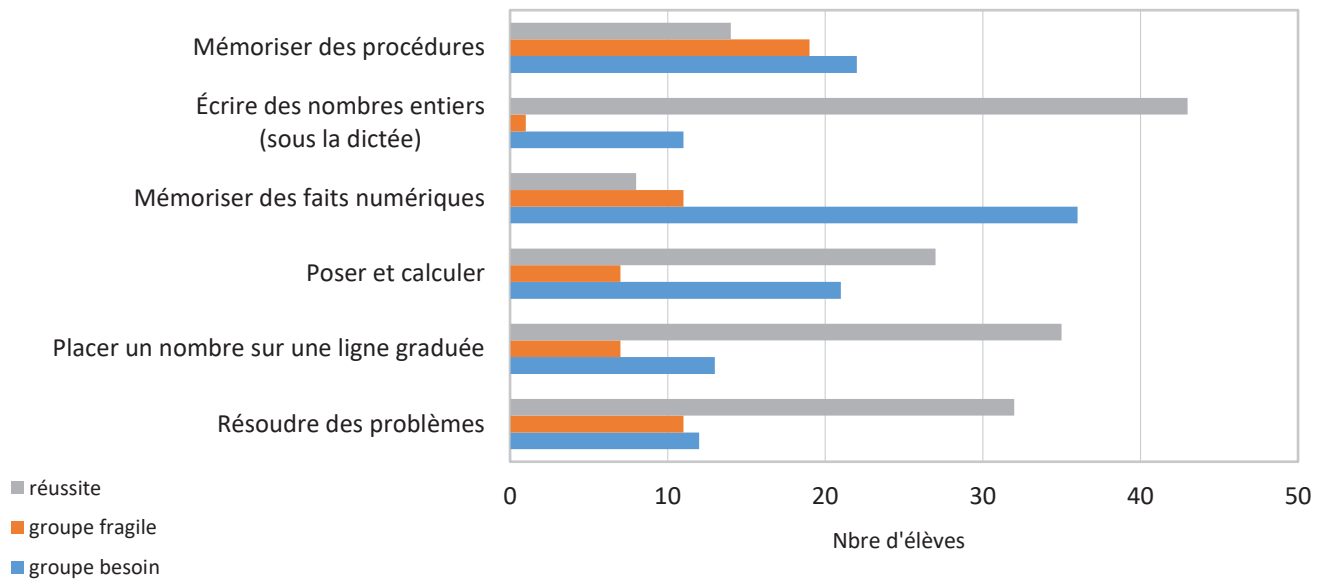


Evaluations Nationales sept 2023 / CM1 - Mathématiques

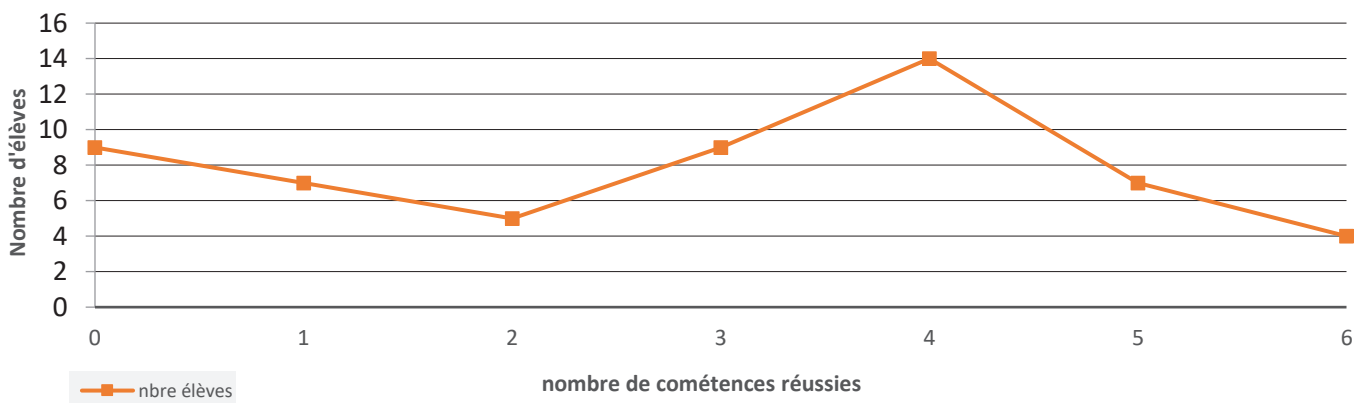
■ % moyen de réussite



Répartition par groupe des élèves - CM1 MATH 2023



Répartition des élèves par nbre de compétences réussies - MATH CM1



NOM - Prénom	Fonction	Signature
DUBLANCHE Pauline	P.E	
BAUDIN Pascale	P.E	
GAUTHRON Stéphane	P.E.	
MORENO Antonio	R.P.E. - Les Indépendants	
DEBARGUE Charlotte	Parent	
Chagne-FERCOQ Maïson	parent	
Rede Justine	RPE	
VIDEAV Emeline	RPE	
PAROUTY Remi	RPE	
Le Duc Sarah	P.E	
Dondhaël Justine	P.E	
CAUCHI Marine	P.E	
KELLAL Navianne	PE	
HAMOU Hoyet	PE	
CHAUVET Stéphanie	PE	
CINTRACT Déborah	PE	
Adela Redouane AHMED BACHA	R.P.E Les Indépendants	
FULLIN Bruno	Directeur	

